

■ **Allo Taxi Jordan J.-Ph.**, à Yverdon-les-Bains, CH-550-1045604-6 (FOSC du 02.12.2005, p. 14). Par décision du 22 juin 2006, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 8720 du 04.08.2006
(03501838 / CH-550.1.045.604-6)